



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°18/2014

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	15
Pour	15
Contre	
Non participation au vote	

L'an deux mille quatorze,

le treize juin à quatorze heures,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

Étaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Yan MORAND, Patrice VALENTIN, Jean-Raymond EGON, Alexandre TUNC, Claude PAUL, Gérard GORISSE, Alain HIRault, Jean-Michel POINTUD, Laurent BURCKEL, Gilles DULION, Roland BOULARD, Hubert ARROUART.
Et mesdames Françoise DUCHEIN et Olivette BARRE.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – EXERCICE BUDGETAIRE 2014 – AFFECTATION DE LA SUBVENTION RELATIVE AU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES ROUTIERS DE LA CNRACL

Vu le rapport du président du conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- **DECIDE** d'opérer les modifications budgétaires suivantes sur l'exercice 2014 :

Section de fonctionnement

Recettes

77 – Produits exceptionnels	+100 000,00 €
774 – Subventions exceptionnelles	+100 000,00 €
TOTAL	+100 000,00 €

Dépenses

023 – Virement à la section d'investissement	+ 100 000,00 €
TOTAL	+ 100 000,00 €

Section d'investissement

Recettes

021 – Virement de la section de fonctionnement	+100 000,00 €
TOTAL	+100 000,00 €

Dépenses

21 – Immobilisations corporelles	+ 67 000,00 €
215612 – Matériel roulant d'incendie – Aménagements	+ 42 780,00 €
21822 – Matériel de transport – Aménagements	+ 17 520,00 €
2183 – Matériel informatique	+ 6 700,00 €
<i>Installation d'écran pour la communication dans les CSP mixtes</i>	
23 – Immobilisations en cours	+ 33 000,00 €
2313121 – Provisions pour grosses réparations	+ 33 000,00 €
<i>Aménagement de sécurité des centres de secours (marquage et signalisation)</i>	
TOTAL	+ 100 000,00 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
24 JUIN 2014
PRÉFECTURE DE LA MARNE
D.R.C.L